

PROGRAMME DE FORMATION

Sortir des addictions aux toxiques

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif souhaitant optimiser son travail avec des personnes souffrant d'addiction.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire des stratégies éprouvées de sorties d'addictions.

Identifier les différents aspects de l'histoire des personnes souffrant d'addiction afin de pouvoir optimiser l'accompagnement des intéressés.

Programme

"• Théorie générale des addictions.

• Tableau des principaux psychotropes : drogues, alcool, médicaments...

• Parcours d'usagers et trajectoires de sortie : de la théorie à l'individu.

- Eléments de résilience.

- Points d'appui à partir du récit.

• Le parcours de soins à travers les dispositifs : de la réduction des risques à l'autonomie thérapeutique et sociale.

• Priorité des actions :

- Contexte sanitaire et social, diagnostics multiples, faire face aux ambivalences, étapes des soins.

• Rôles et limites des professionnels :

- Construire une alliance thérapeutique.

- Résistances, contrôle et maîtrise.

- Gestion des rechutes, recherche de meilleures pratiques.

- Outils d'entretien.

- Favoriser les succès."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de situations. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.